

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Isabelle Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/30a8738d8c9736f3a88a4897>

Date d'obtention : 2021-06-16 18:03:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je peux résumer que les questions des étapes sont très précises afin de conclure une évaluation juste et claire. Une fois remplie aviser le corps policier de la situation afin qu'il prenne en charge la suite des choses.

Ce que j'en comprends, suite aux réponses de la grille d'évaluation de la victime, si après l'analyse, je constate que l'instigateur est malveillant, je dois contacter le service de police et je ne rencontre pas l'instigateur.

Si après l'analyse des réponses de la grille d'évaluation de la victime que je constate que c'est un geste impulsif, je rencontre l'instigateur et je poursuis la démarche en prenant ses explications. J'espère avoir bien compris.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il faut toujours se référer à la trousse texto dès qu'il y a une plainte de la part d'un élève et qu'il y a un échange de photo à caractère sexuel. De plus, si c'est le parent qui a vu les photos du cell de son jeune le référer à la police. Il ne faut jamais regarder les photos du cellulaire du jeune. Le confisquer seulement et le remettre à la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'il y a déjà eu une intervention auparavant et qu'il y a plusieurs jeunes d'impliquer. Il faut rencontrer tous les jeunes individuellement afin d'obtenir plus de détails pour faire une bonne intervention. De plus, je crois que pour procéder à la méthode Sexto une première fois, je devrais être accompagnée d'un(e) collègue de travail qui a suivi la formation afin de mieux répondre à la démarche.